

# **BASIQUES LEADER**SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

**BAS LEA** 



#### **OBJECTIF**

L'objectif de cette formation est de rendre les stagiaires capables:

- d'aider l'employeur dans ses activités de protection et de prévention des risques professionnels
- de réaliser des visites de prévention
- d'être un relai terrain grâce à des feed back prévention

#### REGLEMENTATION

#### art L4121-1 code du Travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 :
- 2° Des actions d'information et de formation ;

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

# **PUBLIC**

Toute salarié souhaitant participer à l'amélioration de la prévention des risques professionnels

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap

#### DUREE

1 module théorique de 3H 1 module pratique de 3H

#### **GROUPE**

6 personnes maximum

# MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Diaporamas & films

Analyses de situation de travail & études de cas concrets Discussion de groupes & exercices pratiques d'application

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de 20 ans dans la prévention des risques professionnels. Il est aussi agréé Compétences de base en prévention (CARSAT), et est enregistré comme IPRP sous le n°69/2013/194.

# SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

# **PROGRAMME**

#### **MODULE THÉORIQUE**

#### LA PREVENTION A LA BASE

Intérêts de la prévention des risques professionnels Obligations de l'employeur en matière de prévention des risques Obligations des salariés en matière de prévention des risques Notions de situations de travail I TA MA MI Mécanisme d'apparition du dommage

#### LES BASIQUES PREVENTION

Introduction règlementaire

Rappel des consignes pour les thématiques :

- risque de chute (escalier, de plain pieds)
- risque chimique
- risque électrique
- risque lié aux stockages
- risque lié au travail en hauteur
- risque lié à la manutention manuelle
- risque incendie
- risque routier
- risque mécanique (coupure)
- les SST

#### COMMENT FAIRE UN FEED BACK LORS DE LA DECOUVERTE D'UN RISQUE

#### **MODULE PRATIQUE**

Mise en œuvre sur le terrain de repérage de situations à risque

# PRE REQUIS

Aucun

#### LIE

Formation animée dans vos locaux

#### LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule est remis à chaque participant pour les accompagner dans leur mission de relai prévention.

Un service « SOS » par téléphone ou par mail est enfin à disposition pour accompagner les participants après la formation.

#### CONTAC<sup>\*</sup>

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référent handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

# TARIF

A partir de 1220 HT / jour pour un stage intra entreprise. Tarif individuel calculé selon la durée souhaitée.

(hors tarif fidélité ou demande particulière)